



---

Pour les infos sur le **duathlon jeunes** du matin : [CLIQUER ICI](#).

---

## Inscriptions

Les inscriptions se font sur **Klikego**  
(jusqu'au mercredi 20 mai 2020 à 23h59)

---



## Divers

- Aucune inscription par courrier ou par téléphone.
- Épreuve limitée à 300 concurrents individuels et à 15 relais.

- Drafting non autorisé.
  - Lot coureur : une paire de lacets techniques.
  - Responsable des inscriptions : Aurélien Jeauneau au 06 87 11 78 71 ou par mail (jeauneau.aurelien@gmail.com).
  - Inscriptions à partir des cadets (16 ans).
  - Les catégories sont définies comme suit :
    - Cadets : nés en 2003 et 2004
    - Juniors : nés en 20001 et 2002
    - Séniors : nés entre 1981 et 2000
    - Vétérans : nés avant 1980
  - Buvette et petite restauration sur place.
- 



---

## Les tarifs

### Triathlon S en individuel

- Licencié FFTRI : 20 €
- Non licencié FFTRI : 25 €

## Triathlon S en relais

- 3 licenciés FFTRI : 25,5 €
- 2 licenciés FFTRI et 1 non licencié FFTRI : 27,5 €  
(dont 2 € de pass journée)
- 1 licencié FFTRI et 2 non licenciés FFTRI : 29,5 €  
(dont 4 € de pass journée)
- 3 non licenciés FFTRI : 31,5 €  
(dont 6 € de pass journée)

=> Tarifs majorés de 5 € pour toute inscription sur place, le jour de la course.

**NOUVEAU : Possibilité de louer des combinaisons de natation chez notre partenaire Endurance Shop , 6 place de Locronan 29000 Quimper. Contacter le magasin : [Facebook](#) ; 09 83 97 64 01 ; [site](#).**

## Duathlon jeunes 9/15 ans

- 2 € pour tous.

---

# Programme détaillé

- Retrait des dossards duathlon jeunes le jour de la course : 11h30, aux halles Saint-François (voir plan ci-dessous).
- Retrait des dossards **triathlon** le jour de la course : 14h-16h, aux halles Saint-François (voir plan ci-dessous).
- Clôture des inscriptions sur internet : le mercredi 20 mai à 23h59.
- Clôture des inscriptions sur place : 16h
- Accès parc à vélos / aire de transition : 15h15-16h20.
- Exposé d'avant course (briefing) : 16h25.

- Départ féminines : 17h (passerelle de la place du Styvel/Cap Horn)
  - Départ hommes et relais : 17h05 (passerelle de la place du Styvel/Cap Horn)
  - Arrivée premier : vers 18h15.
  - Clôture de la course : 19h45.
  - Sortie des vélos de l'aire de transition : 19h45-20h45.
  - Remise des récompenses :19h.
- 

Pour les infos sur le **duathlon jeunes** du matin : [CLIQUER ICI](#).

---

(PHOTO)

---

## Parcours 2020 du Triathlon S de Quimper

**Format S** : 750 mètres natation, 23 km vélo et 5,5 km de course à pied.

---

---

### **Parcours natation**

Départ natation devant la passerelle du Cap Horn, virage après le pont Max Jacob et sens inverse pour sortie de l'eau à la cale du Palais (de justice).

### **Tracé Openrunner.**

Cliquer sur le rond en haut à droite de la carte pour aller

sur le site.

Sur le site, possibilité de télécharger les fichier GPS (track ou route).

[Fichier GPX du parcours natation.](#)

---

## **Parcours vélo**

Le parcours est le même depuis 2017. Il fait 23 km en 3 boucles. Des quais de l'Odét, direction le bourg de Penhars, jusqu'au rond point de Kernevez (garage Renault) et retour par la route de Douarnenez.

### **Tracé Openrunner.**

Cliquer sur le rond en haut à droite de la carte pour aller sur le site.

Sur le site, possibilité de télécharger les fichier GPS (track ou route).

[Fichier GPX du parcours vélo.](#)

---

## **Parcours course à pied**

– 2 boucles sur les deux rives de l'Odét avec passage dans le quartier de Locmaria, jusqu'au pont de Poulguinan.

### **Tracé Openrunner.**

Cliquer sur le rond en haut à droite de la carte pour aller sur le site.

Sur le site, possibilité de télécharger les fichier GPS (track ou route).

[Fichier GPX du parcours cap.](#)

---

# Restrictions de circulation

De 8h30 à 20h, la partie des Quais de l'Odéon (rive droite) située entre la rue de l'Amiral Ronarc'h et l'entrée de la rue de Pont-l'Abbé (Cap Horn) sera totalement fermée à la circulation. Les véhicules qui y seront stationnés seront enlevés par la fourrière.

Par ailleurs, les ponts Max Jacob et de la cale Saint-Jean (Palais de Justice) seront totalement fermés à la circulation.

La route de Douarnenez sera également totalement fermée à la circulation, du rond-point de Kernevez aux feux du croisement avec la rue du Pontigou. Dans le prolongement, la rue de Douarnenez sera fermée à la circulation dans les deux sens jusqu'à la place de Locronan. La circulation sera uniquement autorisée entre la rue de l'Amiral Ronarc'h et la place de Locronan (dans ce sens).

La rue des Pinsons sera également fermée.

Circulation perturbée : entre le bourg de Penhars et le rond-point de Kernevez (présence de coureurs), ainsi que dans le secteur Penhars-Kermoyan avenue des Oiseaux, puis du rond-point de la piscine de Kerlan Vian jusqu'au croisement avec l'Avenue des Girondins (bourg de Penhars).

---

## Catégories

- Cadets : nés en 2003 et 2004

- Juniors : nés en 2001 et 2002
  - Séniors : nés entre 1981 et 2000
  - Vétérans : nés avant 1980
- 

## Récompenses

- 1ers, 2es et 3es des classements scratch hommes et femmes
  - 1ers, 2es et 3es des classements seniors hommes et femmes
  - 1ers, 2es et 3es des classements vétérans 1 hommes et femmes
  - 1ers, 2es et 3es des classements vétérans 2 hommes et femmes
  - 1ers, 2es et 3es des classements vétérans 3 hommes et femmes
  - 1ers, 2es et 3es des classements cadets et cadettes
- 

## Divers

- Drafting non autorisé.
- Site de la course : les allées de Locmaria.
- Rive droite/nord : parc à vélos .
- Rive gauche/sud : ligne d'arrivée, podium, ravitaillement final, stands sponsors, buvette et petite restauration (crêpes).
- Parkings concurrents : voir plan ci-dessus. Veiller à respecter les interdictions de stationnement le long des parcours.
- Podiums et remise des coupes à l'issue de la course (17h30).



- Une paire de gants techniques et tactiles sera offerte à chaque coureur inscrit.
  - Chronométrage confié à la société Breizh Chrono.
  - Bracelet à puce fourni par l'organisateur (à porter à la cheville gauche).
  - Le bonnet de bain n'est pas fourni par l'organisation.
- 

## ***Hébergement***

Contactez l'office du tourisme de Quimper  
02 98 53 04 05 ; mail : [infos@quimper-tourisme.bzh](mailto:infos@quimper-tourisme.bzh) ; [site internet](#).

---

## **Souvenirs... Souvenirs**

Petite vidéo de Sylvain Bozec sur l'édition 2013.

## **Nos partenaires**

VILLE DE  
QUIMPER



Create your next move



L'Immobilier Quimpérois

Depuis 1976



Latitude  
Automobiles

**TREK**

QUIMPER ✦ BRETAGNE



Ravalec  
traiteur



**PGM IMMOBILIER**



**MIDI AUTO 29**

QUIMPER & CONCARNEAU

**Le Télégramme**

**immoplus29.com**

---

# Le règlement complet

Règlement du Triathlon S de Quimper le 21 Mai 2020

## Organisation

Le Triathlon est organisé par le Quimper triathlon sur la commune de Quimper, Les inscriptions sont limitées à 300 concurrents individuels et 15 relais,  
Les catégories admises sont définies comme suit :

cadets 2003/2004 Juniors 2001-2002 Seniors 1981-2000 Vétérans  
1920-1980

L'âge minimal est de 16 ans.

La dépose des vélos et des équipements des concurrents ainsi que leurs retraits seront faites sous la responsabilité de l'organisation et ne pourront être effectués que par le triathlète (vérification n° dossard).

La remise des récompenses se fera sur le podium situé à proximité de la ligne d'arrivée. Pas de grille de prix.

Récompenses : – Trophées aux 3 premiers scratch hommes et

femmes, aux premiers cadets homme et femme, aux premiers juniors homme et femme, aux premiers vétérans homme et femme.

## **Inscription**

L'épreuve est ouverte aux licenciés FFTRI et aux non licenciés. Elle se déroule selon le cahier des charges de la FFTRI en enchaînant les 3 disciplines : natation, cyclisme et course à pied.

L'attribution des numéros de dossards sera réalisée par l'organisation en fonction des clubs et des participants.

Tarifs : Individuel licencié 19€. Individuel licencié 24€.

Relais : 24 euros plus les pass compétition pour les non licenciés d'un montant de 2 euros.

**Majoration de 5€ pour toute inscription sur place.**

Les inscriptions se font uniquement sur le site internet Klikego avec paiement en ligne.

Une photocopie des licences 2019-2020 ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition, daté de moins d'un an pour les non licenciés sera impérativement jointe au dossier d'inscription.

Lors de la remise des dossards à la salle St François au-dessus des Halles de Quimper de 12h00 à 14h30, le jeudi 21 mai chaque concurrent doit émarger la feuille de départ après présentation de la licence FFTRI imprimée ou sous forme numérique (téléphone portable) pour les licenciés ou signature de l'assurance journée (pour les non-licenciés) ainsi que **d'une pièce d'identité**. Le tarif supplémentaire pour chacun des non licenciés ou autres fédérations que la FFTRI correspond à la délivrance obligatoire d'une « Licence Journée » sous réserve de fournir un certificat médical de moins de 1 an de non contre-indication à la pratique du triathlon portant la mention « Apte à la pratique du triathlon en compétition ».

Une autorisation parentale sera demandée pour les moins de 18 ans.

Tout manquement à la règle entraînera d'autorité l'annulation de la participation à l'épreuve.

En cas d'annulation pour raison médicale et sur présentation d'un certificat médical, le remboursement

sera de **10€** jusqu'au 15 mai 2020,

En cas de conditions exceptionnelles ne permettant pas le déroulement de l'épreuve natation, un

duathlon sera proposé.

En cas d'annulation forcée de l'épreuve, le remboursement se fera à hauteur de **10€** par concurrent le reste reviendra à l'organisation pour couvrir les frais déjà engagés.

Les frais d'inscription restent acquis à l'organisation en cas de non-participation. Cependant, si la qualité de l'eau se révèle impropre à la pratique de la natation, le concurrent est libre de ne pas participer et il se verra rembourser la totalité de ses droits d'inscription.

Date limite d'inscription sur Klikego: 20 mai **2020** à **00H01**. L'organisation se réserve le droit de déclarer nul tout dossier incomplet.

L'organisation fournira deux dossards à chaque concurrent. Le dossard devra être obligatoirement porté par chaque concurrent sous peine de disqualification. Le numéro devra être visible de dos durant l'épreuve cycliste et de face durant l'épreuve course à pied. Il devra être attaché par trois points (ceinture porte dossard autorisée).

## **Règlementation générale**

L'épreuve respecte la réglementation sportive fédérale 2019-2020, consultable sur

: <http://www.fftri.com>

Chaque concurrent reconnaît en avoir pris connaissance et l'accepter. Et notamment reconnaît comprendre la réglementation de la FFTRI relative au drafting et au dopage.

L'émargement au retrait du dossard vaut acceptation du présent règlement et de ses compléments du bulletin d'inscription.

Seuls les arbitres officiels de la FFTRI peuvent appliquer des sanctions ou déléguer un pouvoir à un commissaire d'organisation.

Les arbitres officiels sont vêtus d'une tenue noire et blanche et portent un badge d'identification.

Le corps arbitral contrôlera la conformité des matériels et des tenues des concurrents à l'entrée du parc à vélo. Les participants pourront alors installer leurs matériels dans le parc.

Tout déplacement dans le parc à vélo doit se faire vélo à la main. Le port du casque à coque rigide homologué est obligatoire, jugulaire serrée, sur la totalité du parcours. Les embouts de guidons doivent être bouchés.

Les concurrents acceptent en toutes circonstances de se soumettre aux décisions et sanctions du corps arbitral, celles-ci seront sans appel.

Le parc à vélo sera ouvert le jeudi 21 mai 2020 de 13h45 à 14h50. Il sera fermé 30 minutes avant le départ.

Une fois le vélo entré dans le parc, il ne peut plus en sortir. Seul le matériel utilisé pendant la compétition (combinaison, running, bonnet, lunettes, gels, casquettes, ceinture porte-dossard) est autorisé dans l'air de transition. Chaque concurrent sera sanctionné par le corps arbitral en cas de gêne.

La récupération du matériel ne pourra se faire que lorsque le dernier concurrent en aura terminé avec la partie cycliste.

Présence obligatoire au briefing à 14h55,  
Les concurrents rejoindront la ligne de départ à pieds, ce dernier sera donné à la cale du Cap Horn

Le chronométrage est confié à la société Breizh Chrono. Un bracelet à puce sera fourni par l'organisateur. Ce bracelet sera porté à la cheville gauche. La non remise du bracelet à l'issue de la course sera facturée 20 euros.

## **Natation**

Les accessoires de protection (lunettes) ne doivent recouvrir que les yeux et en aucun cas la bouche. Les accessoires aidant à la flottaison, à la propulsion ou à la respiration sont formellement interdits.

La combinaison néoprène est obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 16°.

**Le bonnet de bain n'est pas fourni par l'organisation. N'oubliez pas de venir avec votre bonnet de bain personnel ou de club.**

## **Cyclisme**

Le casque à coque dure est obligatoire durant



l'épreuve, jugulaire serrée de la prise en charge jusqu'au dépôt du vélo dans le parc. Le code de la route fait office de règlement de circulation. Tout contrevenant à ce code sera disqualifié.

Les concurrents qui couperaient les virages ou qui rouleraient à gauche seront sanctionnés.

Il est rappelé que tout relais, abris et/ou pelotons organisés ou volontaires entre différents concurrents sont interdits et sanctionnés par le corps arbitral. Les concurrents ne sont pas autorisés à s'abriter derrière ou à côté d'un autre concurrent, à profiter de l'aspiration d'un autre concurrent ou de véhicule pendant la course cycliste.

Un concurrent qui ne se conforme pas clairement à la règle peut recevoir une pénalité (carton noir ou disqualification).

La zone d'Aspiration Abri est définie comme suit :

-Pour un vélo ou une moto par un rectangle de 7 mètres de long sur 3 mètres en largeur.

– Pour une voiture ou une équipe en contre la montre par équipe, par un rectangle de 35 mètres en longueur sur 5 mètres de largeur.

Quand un concurrent est dépassé par un autre concurrent, il est de sa responsabilité de sortir de la zone d'aspiration, et de se laisser distancer de 7 mètres.

Tout contrevenant pourra être sanctionné par le corps arbitral d'un carton noir et devra effectuer une boucle de pénalité en course à pieds, faute de quoi il sera disqualifié.

Tout accompagnement ou assistance d'une tierce personne tant au point de vue du ravitaillement que d'un point de vue mécanique est strictement interdit.

Le dossard, fourni par l'organisation, devra être porté par chaque concurrent et être visible de dos durant l'épreuve cycliste. Il est interdit d'être torse nu durant l'épreuve cycliste.

### **Course à pied**

Le dossard, fourni par l'organisation, devra être porté par chaque concurrent et être visible de face durant cette épreuve. Il est interdit d'être torse nu.

### **Zone de propreté**

Une zone de propreté sera aménagée après chaque ravitaillement, qui accueillera les déchets des concurrents. Elles seront délimitées par des panneaux. Tout contrevenant s'exposera à une remise en conformité signifiée par un carton jaune.

### **Responsabilités**

L'organisation ne peut être tenue pour responsable en cas d'accident occasionné par le non-respect de la réglementation du code de la route et/ou le non-respect des consignes formulées par les agents dédiés à la circulation.

L'organisation ne peut être tenue pour responsable en cas de défaillance physique, de mauvais état et/ou mauvaise utilisation des matériels personnels ni de mauvaise utilisation des matériels collectifs mis à la disposition des concurrents.

L'organisation ne peut être tenue pour responsable en cas de non-respect du règlement de l'épreuve. Il en va de même en cas de vol ou perte de matériels ou d'effets personnels durant le déroulement de l'épreuve. Les matériels ou effets personnels déposés dans le parc à vélos sont à la charge et sous la seule responsabilité des propriétaires.

## **Classement**

La fin de course est fixée à 17h30.

Le classement sera disponible à l'issue de l'épreuve sur le site de Breizh Chrono et sur le site du Quimper Triathlon et notre page FB

La remise de coupe aux vainqueurs des différentes catégories se fera à l'issue de l'épreuve,

**Droit à l'image :**

Tous les coureurs autorisent expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de leur participation au triathlon de Quimper du 21/05/2020 sur lesquelles ils pourraient apparaître, sur tout support y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la Loi.